



Si je veux reprendre des forces avant ce qui nous attend à la rentrée , il faut arrêter ! Je viens de finir l'année scolaire avec les préparatifs de la fête de l'Huma et de l'assemblée générale de l'association des élus du Parti de Gauche .Cette dernière se tient les 26 , 27 et 28 août . Le directeur de ma Régie de l'eau et le responsable de l'exploitation du réseau sont recrutés. Je vous en passe et des meilleurs jusqu'à vendredi dernier ce fut très intense. Aujourd'hui c' est juste temps de vous annoncer que le récit de la création de la régie publique "eau des lacs de l'Essonne" est fin prêt.

La dernière et 17 ème version corrigée et amendée est chez l'éditeur **Bruno Leprince** (<http://www.bruno-leprince.fr/>

) depuis hier matin 8h16. Sortie le 20 août. La présentation à la presse est fixée.

Danielle Mitterrand me fait l'honneur d'avoir rédigé la préface. Vous avez senti ! Je suis déjà débranché, incapable de passer en revue cette année si riche en batailles et mouvements qui contribuent à la construction du front populaire et citoyen que j'appelle de mes vœux. A l'urgence sociale s'ajoute un tel affaiblissement du "régime" que nous avons du "pain sur la planche en perspective". En attendant je vous livre en avant première un tout petit extrait de mon livre **L'eau n'a pas de prix, vive la régie publique !**

"Malgré l'opposition de nombreux élus d'Ile-de-France, Veolia a été reconduite dans ses fonctions. Tout était joué d'avance. Je fis partie de ces élus qui voyaient se jouer devant eux une belle partie de dupe. Un nouvel épisode de la concurrence tronquée que se jouent les trois opérateurs venait de se dérouler. Certes, la dernière loi sur l'eau y a mis un peu d'ordre, mais le partage du gâteau se poursuivait avec l'accord des élus de droite, et l'abstention consentante

de nombreux élus de gauche. Alors que faire quand le SEDIF (**Syndicat des Eaux d'île de France**) se préparait à reconduire le contrat de Veolia : saisir l'opportunité qui nous était offerte. Le transfert de la compétence « eau » des villes de Viry-Chatillon et de Grigny à la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne (auparavant compétente pour la seule partie assainissement), a eu pour conséquence un retrait automatique du SEDIF, comme l'indique l'arrêté du Préfet datant du 16 mars 2010. L'ajout dans les statuts de la compétence optionnelle de l'eau vaut en effet retrait des communes membres de la communauté d'agglomération des syndicats disposant des mêmes compétences. Seule la ville de Viry-Chatillon était concernée, Grigny étant lié à un autre prestataire (SUEZ) jusqu'en 2018. Plusieurs possibilités s'offraient alors. Retourner au sein du SEDIF, ou choisir un autre délégataire ou opérer ce retour en régie publique que nous n'avons pas pu obtenir du SEDIF en 2009. Au regard du statut de l'eau que je revendiquais avec l'ensemble des élus des Lacs de l'Essonne, du droit universel que j'entendais faire valoir, et des agissements des opérateurs évoqués plus haut, la régie publique s'imposait donc. En faisant ce choix, nous avons franchi l'obstacle le plus difficile. Anne Le Strat, adjointe au maire de Paris et Présidente d'Eau de Paris, comme Jean-Luc Touly, Conseiller régional d'Île de France m'avaient prévenu : les obstacles techniques, économiques et juridiques peuvent exister et la création d'une régie publique est un vaste et laborieux projet. Mais la principale entrave au passage en régie publique était d'abord selon moi « dans les têtes ». Celles des élus qui, enfermés depuis trop d'années dans ce dialogue mercantile avec les multinationales de l'eau, ou se pensant incompetents pour en assurer la gestion, n'osent pas faire le grand pas. Nous nous préparions à le faire, la conviction était là, l'opportunité est venue, il restait à étudier en détail les modalités de faisabilité technique et la démarche juridique qui nous permettraient de distribuer, dans un premier temps, de l'eau potable en régie publique, pour permettre l'accès de tous à un service au prix coûtant".